Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 035-213502438-20251212-2025_12_213-DE

ARRONDISSEMENT DE FOUGERES

CANTON DE FOUGERES-1

COMMUNE DE ROMAGNÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 12 DECEMBRE 2025

Auteur du document :Mme Cécile PARLOT, Maire de Romagné
Date de mise en ligne : 15/12/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le douze décembre, à vingt heures trente, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis sous la présidence de Madame Cécile PARLOT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal	05/12/2025
Date d'affichage de la convocation	05/12/2025
Nombre de conseillers en exercice	19
Nombre de conseillers présents	12
Nombre de conseillers votants	16

Etaient présents :

Jean-Claude NOËL, 1er Adjoint	Serge VANNIER, conseiller municipal
Roselyne MEDARD, 2ème Adjointe	Régis ROUSSEL, conseiller municipal
Pascal MAHE, 3ème Adjoint	Olivier GUERINEL, conseiller municipal
Zilpa VILSAMON, 4ème Adjointe	Anne-Sophie RONDIN, conseillère municipale
Pascale LOISEAU, conseillère municipale	Henri-Jean DOLAINE, conseiller municipal
Isabelle RENAULT, conseillère municipale	

Etaient absents excusés : Florian Coudray ; Anne-Cécile Jouan ; Arnaud Sabin ; Tiphaine Sourdin ; Géraldine Guillaume ; Ludovic Martin ; Dominique Delaunay

Etait absent :

Pouvoirs :
de M.Florian Coudray à Mme Cécile Parlot
De Mme Anne Cécile Jouan à Mme Isabelle Renault
De Mme Géraldine Guillaume à Mme Roselyne Médard
De M.Ludovic Martin à M.Serge Vannier

Mme Roselyne MEDARD est nommée secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

2025/12-213 : Objet : Tarifs 2026- Cimetière communal

Rapporteur : Mme Cécile Parlot, Maire de Romagné

La commission des finances propose les tarifs suivants à compter du 01/01/2026 :

Concessions de terrains et cavurnes	2025	2026
15 ans	98,00 €	100,00 €
30 ans	187,00 €	191,00 €
50 ans	324,00 €	331,00 €

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 035-213502438-20251212-2025_12_213-DE

Columbarium	2025	2026
15 ans	384,00 €	392,00 €
30 ans	441,00 €	450,00 €
50 ans	554,00 €	566,00 €

Le conseil municipal est invité à délibérer sur les tarifs 2026 du cimetière.

Vu l'avis de la commission des finances du 09/12/2025
Après avoir entendu l'exposé du Maire et les débats,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité dont quatre pouvoirs par :
16 voix pour
0 voix contre
0 abstention

- **Décide** de porter les tarifs des concessions de terrains, des cavurnes et des emplacements dans le columbarium dans le cimetière de Romagné aux montants ci-dessus précisés,
- **Précise** que ces tarifs seront applicables à compter du 01/01/2026.
- **Informe** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Les crédits seront inscrits à l'article 70311 du budget communal 2026, en section de fonctionnement

Certifié exécutoire compte tenu
- *de la transmission en Préfecture*
De Rennes le : 15/12/2025
- *de la publication :*
Le : 15/12/2025
Le Maire, Cécile PARLOT

MAIRIE DE ROMAGNE (ILLE ET VILAINE)

La Secrétaire de séance, Mme Roselyne MEDARD

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,

Le Maire

Cécile PARLOT

MAIRIE DE ROMAGNE (ILLE ET VILAINE)